



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Mâcon, le 17 janvier 2018

Le Principal du collège SCHUMAN

Aux responsables légaux des élèves
Aux généreux donateurs et parrains du
cross solidaire

Objet : Cross solidaire du collège SCHUMAN / vendredi 30 mars 2018 matin

Madame, Monsieur,

Pour la seconde fois, les équipes de direction et éducative du collège Schuman ont souhaité organiser un cross solidaire pour recueillir des fonds en faveur du traitement des maladies orphelines. Cette année, l'association retenue est « TOUS ENSEMBLE POUR NOLAN ».

Le cytomégalo virus est responsable d'infections chez la femme enceinte et peut provoquer des lésions sur le fœtus. Nolan a 5 ans et est atteint d'une tétraparésie spastique, infirmité motrice cérébrale. L'association TOUS ENSEMBLE POUR NOLAN a pour objet d'organiser des manifestations de toutes sortes et de récolter des fonds afin de permettre d'améliorer le quotidien de Nolan, car la prise en charge pluridisciplinaire est très lourde.

Le vendredi 30 mars 2018 au matin, les collégiens sont invités à courir par solidarité pour cet enfant malade qui ne peut pas faire de sport.

Vous aussi, contribuez financièrement à cet événement caritatif ! pour ce faire, vous avez **deux possibilités : donner ou parrainer**.

- **comment donner :** vous indiquez le montant de votre choix sur le carnet qui vous est présenté, puis vous versez la somme en espèces ou en chèque à l'ordre de l'AS du collège, à l'élève en charge de la collecte.

- **comment parrainer :** vous choisissez une des classes du collège. Le montant de votre parrainage sera égal à 10 centimes par tour de parcours effectué par l'ensemble des élèves de la classe ! rassurez-vous, ce montant ne dépasse pas 25 euros au maximum (il peut être inférieur). Dans ce cas, bien entendu, la somme n'est pas inscrite à l'avance sur le carnet, et sera calculée par les professeurs à l'issue du cross.

Dans tous les cas : vous remplissez les informations qui vous concernent sur la souche et le bon du carnet, vous conservez la partie droite du bon.

Les carnets à souche devront obligatoirement être restitués par les élèves aux professeurs d'Éducation Physique et Sportive après le cross.

En vous remerciant par avance de l'accueil favorable que vous voudrez bien réserver à l'élève porteur du carnet et du présent courrier,

Et en vous témoignant, au nom du collège, toute ma reconnaissance pour votre générosité en faveur de cet événement sportif et solidaire,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations sincères et dévouées.

Le Principal,



Ministère de L'Éducation Nationale



17, place R. Schuman 71018 Mâcon cedex
E. mail : 0710534v@ac-dijon.fr

**Collège
SCHUMAN**

17, Place Schuman
71000 MÂCON



03 85 22 98 98



03 85 39 82 24

Courriel

0710534v@ac-dijon.fr

Site

[http://col71-schuman.](http://col71-schuman.ac-dijon.fr)

[ac-dijon.fr](http://col71-schuman.ac-dijon.fr)





MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Mâcon, le 17 janvier 2018

Le Principal du collège SCHUMAN

Aux responsables légaux des élèves
Aux généreux donateurs et parrains du
cross solidaire

Objet : Cross solidaire du collège SCHUMAN / vendredi 30 mars 2018 matin

Madame, Monsieur,

Pour la seconde fois, les équipes de direction et éducative du collège Schuman ont souhaité organiser un cross solidaire pour recueillir des fonds en faveur du traitement des maladies orphelines. Cette année, l'association retenue est « TOUS ENSEMBLE POUR NOLAN ».

Le cytomégalo virus est responsable d'infections chez la femme enceinte et peut provoquer des lésions sur le fœtus. Nolan a 5 ans et est atteint d'une tétraparésie spastique, infirmité motrice cérébrale. L'association TOUS ENSEMBLE POUR NOLAN a pour objet d'organiser des manifestations de toutes sortes et de récolter des fonds afin de permettre d'améliorer le quotidien de Nolan, car la prise en charge pluridisciplinaire est très lourde.

Le vendredi 30 mars 2018 au matin, les collégiens sont invités à courir par solidarité pour cet enfant malade qui ne peut pas faire de sport.

Vous aussi, contribuez financièrement à cet événement caritatif ! pour ce faire, vous avez **deux possibilités : donner ou parrainer**.

- **comment donner :** vous indiquez le montant de votre choix sur le carnet qui vous est présenté, puis vous versez la somme en espèces ou en chèque à l'ordre de l'AS du collège, à l'élève en charge de la collecte.

- **comment parrainer :** vous choisissez une des classes du collège. Le montant de votre parrainage sera égal à 10 centimes par tour de parcours effectué par l'ensemble des élèves de la classe ! rassurez-vous, ce montant ne dépasse pas 25 euros au maximum (il peut être inférieur). Dans ce cas, bien entendu, la somme n'est pas inscrite à l'avance sur le carnet, et sera calculée par les professeurs à l'issue du cross.

Dans tous les cas : vous remplissez les informations qui vous concernent sur la souche et le bon du carnet, vous conservez la partie droite du bon.

Les carnets à souche devront obligatoirement être restitués par les élèves aux professeurs d'Éducation Physique et Sportive après le cross.

En vous remerciant par avance de l'accueil favorable que vous voudrez bien réserver à l'élève porteur du carnet et du présent courrier,

Et en vous témoignant, au nom du collège, toute ma reconnaissance pour votre générosité en faveur de cet événement sportif et solidaire,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations sincères et dévouées.

Le Principal,



Ministère de L'Éducation Nationale



17, place R. Schuman 71018 Mâcon cedex
E. mail : 0710534v@ac-dijon.fr

**Collège
SCHUMAN**

17, Place Schuman
71000 MÂCON



03 85 22 98 98



03 85 39 82 24

Courriel

0710534v@ac-dijon.fr

Site

[http://col71-schuman.](http://col71-schuman.ac-dijon.fr)

[ac-dijon.fr](http://col71-schuman.ac-dijon.fr)

